

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 94 (1966)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234537>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La prière avant le repas

J'ai reçu à ma table bien des amis de la Gruyère et d'ailleurs, et parmi ceux-là, l'inoubliable abbé Bovet, l'abbé Kolly, de Châtel-Saint-Denis, Joseph Yerly, Louis et Fernand Ruffieux, Ernest Deillon, et d'autres patoisants encore. Que ce fût chez nous ou que nous soyons invités, chaque fois la prière avant le repas s'est dite. Louis Ruffieux a bien voulu nous l'écrire en patois et, dès lors, ma femme la sait par cœur. La voici :

*Diu no bènechè  
è bènechè chi rèpé,  
pu, la coujenère ke l'a incotchi.  
Mon Diu,  
Chôplié, balyidè d'ou pan  
A ti hou ke n'in d'an rin !*

Seigneur,

Bénissez-nous, bénissez ce repas,  
plus la cuisinière qui l'a préparé ;  
Donnez du pain à ceux qui n'en ont pas !

Cette prière, pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, surprend parfois. Mais on s'y fait vite et même les non-catholiques attendent qu'elle soit dite avant de s'asseoir à la table des maisons hospitalières. C'est généralement le père ou la mère qui prie, mais parfois aussi un petit enfant. Le naturel et la foi de l'enfant impriment alors à la prière un charme que l'on n'oublie plus.

*Ed. H.*

### SI VOUS ALLEZ...

*... à Denezy, vous trouverez un gentil village partagé en trois groupes qui se succèdent sur les flancs d'une colline et qui s'étalent au soleil levant. Le Bas ; plus haut, le Bourg, la partie centrale où se trouve l'église, et au-dessus, Les Granges, l'agglomération la plus élevée.*

*Nous avons, à Denezy, un membre de l'association, dont certainement vous vous souvenez, M. Crisinel, un bon patoisant, qui adressait assez régulièrement des communications à l'un des journaux de Lausanne, qu'il datait des hauteurs de la Lembaz.*

*Ce ruisseau naît dans les marais de Denezy, traverse les territoires fribourgeois de Prévondavaux, Cheiry et Chapelle, pour revenir dans le canton, traversant la grande forêt des Vaux, passe à Granges avant de rejoindre la Broye. Son parcours est très pittoresque et il vaut la peine de le suivre, au moins une fois.*

*L'église est classée comme monument historique depuis 1900. Il s'y trouve une cloche dont la tradition en fait remonter l'origine à 920, comme pour la construction de la chapelle, qui est devenue le chœur de l'église actuelle.*

*En 1553, le seigneur de Denezy s'était rendu à Estavayer pour y prendre femme, au grand déplaisir des habitants de cette ville. Quelques-uns d'entre eux s'emparèrent des chevaux du galant, transportèrent les selles à la boucherie et les harnais au banc des Merciers ; cette farce fut sévèrement punie.*

*Ad. Decollogny.*